

Le président

Le 12 FEV. 2019

Madame la Présidente,

Le conseil de Brest métropole a approuvé, par délibération du 1^{er} février 2019, les objectifs et caractéristiques principales du projet de développement du réseau de transports publics de la métropole comprenant :

- le renforcement du « réseau armature » de transports urbains par la création de 2 nouvelles lignes de Transport Public en Site Propre (TCSP), l'une en Tramway, l'autre en Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), pour une longueur totale de 10 à 12 kms selon les variantes à l'étude.
- l'amélioration de la desserte et de la qualité de service aux échelles des villes de la 1^{ère} couronne et de ses articulations avec le Pays de Brest par la réalisation de pôles d'échanges multimodaux performants.

Le projet, estimé à 180 M€ HT, est soumis :

- à la saisine facultative de la Commission Nationale du Débat Public, conformément aux dispositions des articles L.121-8 et R 121.2 du Code de l'environnement, pour autant que le projet serait assimilé dans sa totalité à la création d'une ligne ferroviaire.
- à l'évaluation environnementale, au titre des rubriques 6 et 7 de l'article R122-2 du Code de l'Environnement.

Au regard des caractéristiques générales du projet, Brest métropole, par la même délibération du 1^{er} février 2019, souhaite engager une concertation préalable sous l'égide d'un garant, dans les conditions prévues aux articles L.121-16 et L.121-16-1 du Code de l'Environnement, sans saisine de la CNDP.

.../...

En conséquence, j'ai l'honneur de solliciter, de votre part, la désignation d'un garant pour mener cette concertation préalable. A cet effet, vous trouverez, ci-joint, la délibération du 1^{er} février 2019, une présentation générale du projet, ainsi qu'un projet de déroulement de la concertation.

Je vous précise que la tenue de cette concertation est souhaitée de début avril à début juillet 2019.

Au sein de la métropole, votre dossier est suivi par M. Victor ANTONIO. Vous pouvez, bien entendu, le contacter au **02 98 33 50 79** ou par e-mail à victor.antonio@brest-metropole.fr pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

François CUILLANDRE



PJ :

- Délibération du conseil de métropole du 01/02/2019
- Projet de déroulement de la concertation
- Présentation générale du projet.